

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal tenue le 3 mai 2011 à la salle du conseil située au 300-A Principale Ouest, Saint-Joseph-de-Kamouraska.

Sont présents : M. SYLVAIN ROY, MAIRE
RAYMOND FRÈVE, CONSEILLER
SERGE PELLETIER, CONSEILLER
PASCAL BOULAY, CONSEILLER
FERNAND OUELLET, CONSEILLER
TONY CHAREST, CONSEILLER

Est absente : Mme NANCY TREMBLAY, CONSEILLÈRE

Les membres présents forment le quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30 par M. Sylvain Roy, maire. M. Charles Montamat, secrétaire-trésorier, rédige le procès-verbal.

01-05-2011

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Raymond Frève et résolu unanimement que l'ordre du jour du 3 mai 2011 soit adopté en laissant le varia ouvert.

02-05-2011

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 AVRIL 2011

Il est proposé par M. Tony Charest et résolu unanimement que le procès-verbal du 5 avril 2011 soit adopté tel que rédigé.

RAPPORT DU MAIRE

Le maire fait un suivi des dossiers du mois de mars et informe les élus sur les dossiers à venir.

RAPPORT DE L'AGENT DE DÉVELOPPEMENT

M. Sébastien Simard, agent de développement, fait un suivi sur les dossiers travaillés au cours du dernier mois et sur l'évolution de ceux-ci.

03-05-2011

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par M. Serge Pelletier et résolu unanimement que les comptes à payer totalisant un montant de 22 229.44\$ soient acceptés ainsi que les salaires du mois de mars au montant de 5080.39\$.

04-05-2011

RÉSOLUTION OFFICIALIZANT LE DÉPART DE GINETTE CASTONGUAY EN TANT QUE DIRECTRICE GÉNÉRALE, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par M. Raymond Frève et résolu unanimement que le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska prend état de la démission de la directrice générale, secrétaire-trésorière Mme Ginette Castonguay en date du 1^{er} mars 2011.

05-05-2011

RÉSOLUTION CONFIRMANT LA NOMINATION DE M. CHARLES MONTAMAT EN TANT QUE DIRECTEUR GÉNÉRAL, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par M. Raymond Frève et résolu unanimement que les membres du conseil de la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska confirment la désignation de M. Charles Montamat en tant que directeur général, secrétaire-trésorier de la municipalité en date du 26 avril 2011.

06-05-2011

CONFIRMATION DES SIGNATAIRES POUR LA CARTE DES SIGNATURES POUR LES EFFETS BANCAIRES

Il est proposé par M. Pascal Boulay et résolu unanimement que Les personnes autorisées à signer les effets bancaires sont M. Sylvain Roy, maire et Mme Nancy Tremblay, maire suppléante en tant qu'élus ainsi que M. Charles Montamat, directeur général et M. Sébastien Simard, agent de développement en tant qu'officiers municipaux. Tout effet bancaire doit avoir la signature d'au moins un élu.

07-05-2011

NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR POUR LA REDDITION DE COMPTE DU PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL ET DE LA TAXE D'ACCISE SUR L'ESSENCE

Il est proposé par M. Raymond Frève et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska mandate la firme Malette pour la préparation de la reddition de compte du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local et de la taxe d'accise sur l'essence.

CONTRE-OFFRE DE MARCELLIN MICHAUD POUR LA VENTE D'UN TERRAIN

La contre-offre de M. Marcelin Michaud d'un montant de 175 000\$ concernant l'achat de son terrain par la municipalité a été refusée par le conseil. Aucune réponse écrite ne sera fournie puisque la précédente offre était finale.

08-05-2011

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – REDDITION DE COMPTES 2010

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 119 661.\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2010 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent à l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'**Annexe A** identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées ;

ATTENDU QU' un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'**Annexe B** ou un **rapport spécial de vérification externe** dûment complété.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par M. Pascal Boulay et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

09-05-2011

PARTICIPATION AU PROGRAMME CLIMAT MUNICIPALITÉS (MRC)

CONSIDÉRANT QUE les changements climatiques sont en cours et que nous en constatons déjà les conséquences qui exerceront une pression croissante sur les infrastructures municipales et le bâti en général, ainsi que sur la santé et la sécurité des populations ;

CONSIDÉRANT QUE les investissements municipaux et efficacité énergétique pour les bâtiments, en gestion des transports et des matières résiduelles, en préservation des ressources en eaux, contribuent à rationaliser les coûts, à maintenir les services et la qualité de vie, à réduire les émissions de GES ;

CONSIDÉRANT QU' il existe un programme de financement pour les municipalités qui désirent réaliser un premier inventaire et un plan d'action visant la réduction des GES, et que ce programme couvre jusqu'à 90% des coûts admissibles ;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'action peut aussi être utile, voire exigé, pour accéder à d'autres sources de financements, tel que le Fonds municipal vert par exemple ;

CONSIDÉRANT QUE cet exercice permettra aux municipalités de participer à un exercice de concertation et de réflexion régional en développement durable;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Raymond Frève, et résolu unanimement que le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska appuie la volonté de la MRC de présenter une demande au programme Climat municipalités si toutes les municipalité y adhèrent.

10-05-2011

FACTURATION DE TRANS-APTE POUR L'ANNÉE 2010

Il est proposé par M. Tony Charest et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska accepte le réajustement de la tarification des contributions municipales au transport adapté auprès de la société Trans-apte. Le montant du réajustement est fixé à 124\$.

11-05-2011

CHANGEMENT DE LA TOURBE POUR LES SITES 1 ET 4

Il est proposé par M. Fernand Ouellet et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska accepte le changement de la tourbe pour les sites 1 et 4 ainsi que l'achat d'un kit d'inspection d'un montant de 1 229.25\$ (1 079.\$ + taxes). Le remplacement des filtres se fera avec un mélange de 50% de coco et 50% de tourbe (cf. Tableau comparatif).

Matériaux	Coûts unitaire (incluant pompage et enfouissement)	Évaluation des coûts (sur une période de 16 ans)
100% tourbe à remplacer au 8 ans	1060\$	2120\$
50% tourbe et 50% coco Remplacer la tourbe au 8 ans et le coco au 16 ans	1155\$	1685\$

12-05-2011

DÉBUT DES TRAVAUX DU RANG 6

Il est proposé par M. Pascal Boulay et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska demandera des soumissions par voie d'invitation concernant les travaux de réfection du rang 6. Les cinq (5) soumissionnaires invités se présenteront sur place le samedi 14 mai 2011 à 8h, 9h30, 11h, 12h30 et 14h.

13-05-2011

JUBILÉ DE SAINTE-HÉLÈNE

Il est proposé par M. Serge Pelletier et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska ne participera pas au jubilé de Sainte-Hélène mais enverra néanmoins une commandite de 50\$ en contribution à cet événement.

14-05-2011

RENOUVELLEMENT DU MEMBERSHIP AUPRÈS DE LA SADC

Il est proposé par M. Raymond Frève et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska accepte le renouvellement de son membership auprès de la Société d'aide au développement de la collectivité du Kamouraska (SADC). Le montant de l'adhésion est de 30\$.

15-05-2011

COÛTS DE FORMATION

Il est proposé par M. Raymond Frève et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska accepte que Mme Ginette Castonguay en tant qu'ancienne directrice générale et que Mme Claudine Lévesque, directrice générale de la municipalité de Saint-André participent à la formation de Charles Montamat dans le cadre de ses nouvelles fonctions. Le coût lié à cette formation est de 30\$ de l'heure.

VISITE FORESTIÈRE

Les membres du conseil ont été avisé qu'ils étaient conviés à une visite forestière gratuite organisée par l'association forestière bas-laurentienne qui se déroulera le 19 mai 2011.

16-05-2011

ADOPTION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT 2011-2015

Il est proposé par M. Raymond Frève et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska adopte le plan de développement de la municipalité pour les années 2011 à 2015.

17-05-2011

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé sur proposition de M. Raymond Frève, la séance est levée à 21h55.

SYLVAIN ROY, maire

CHARLES MONTAMAT, secrétaire-trésorier